

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

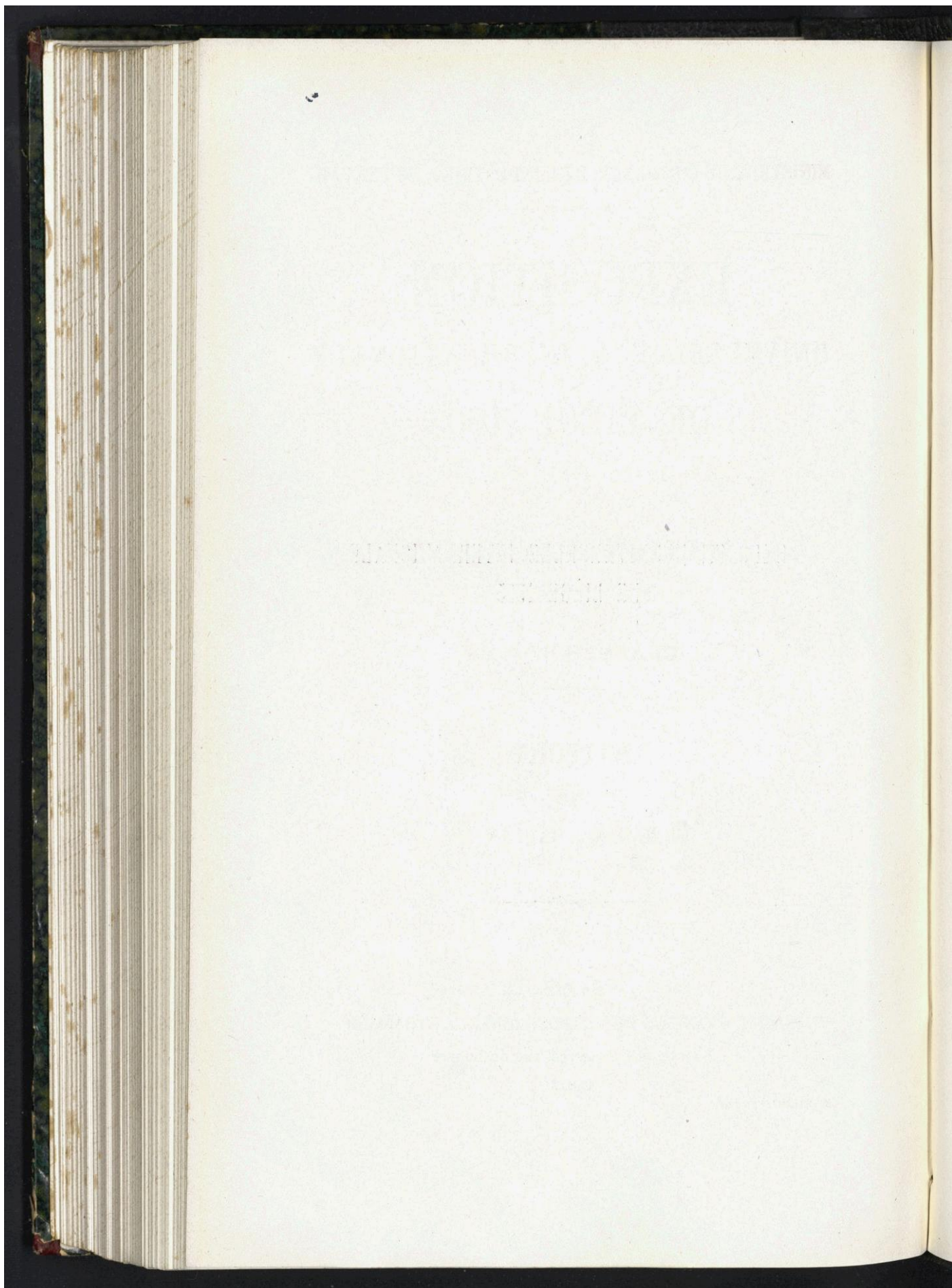
6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition internationale. 1905. Liège. Section française
Auteur(s) secondaire(s)	Gaudin, Félix (1851-1930) ; France : Ministère du commerce et de l'industrie (1906-1913)
Titre	Classes 67 et 68. Rapport
Adresse	Paris : Comité français des Expositions à l'étranger : M. Vermot éditeur, 1907
Collation	1 vol. (46 p.) : fotogr. ; 28 cm
Nombre de vues	46
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 629 (4)
Sujet(s)	Exposition internationale (Liège ; 1905) Vitreaux -- 1870-1914 Papier peint -- 1870-1914
Thématique(s)	Construction Expositions universelles Matériaux
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	27/04/2023
Date de génération du PDF	19/06/2023
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE629.4

8° 2ae 629-(4)

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905



70 xae 623/4)

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

EXPOSITION
UNIVERSELLE & INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905

SECTION FRANÇAISE

CLASSES 67 et 68

RAPPORT

PAR

M. FÉLIX GAUDIN

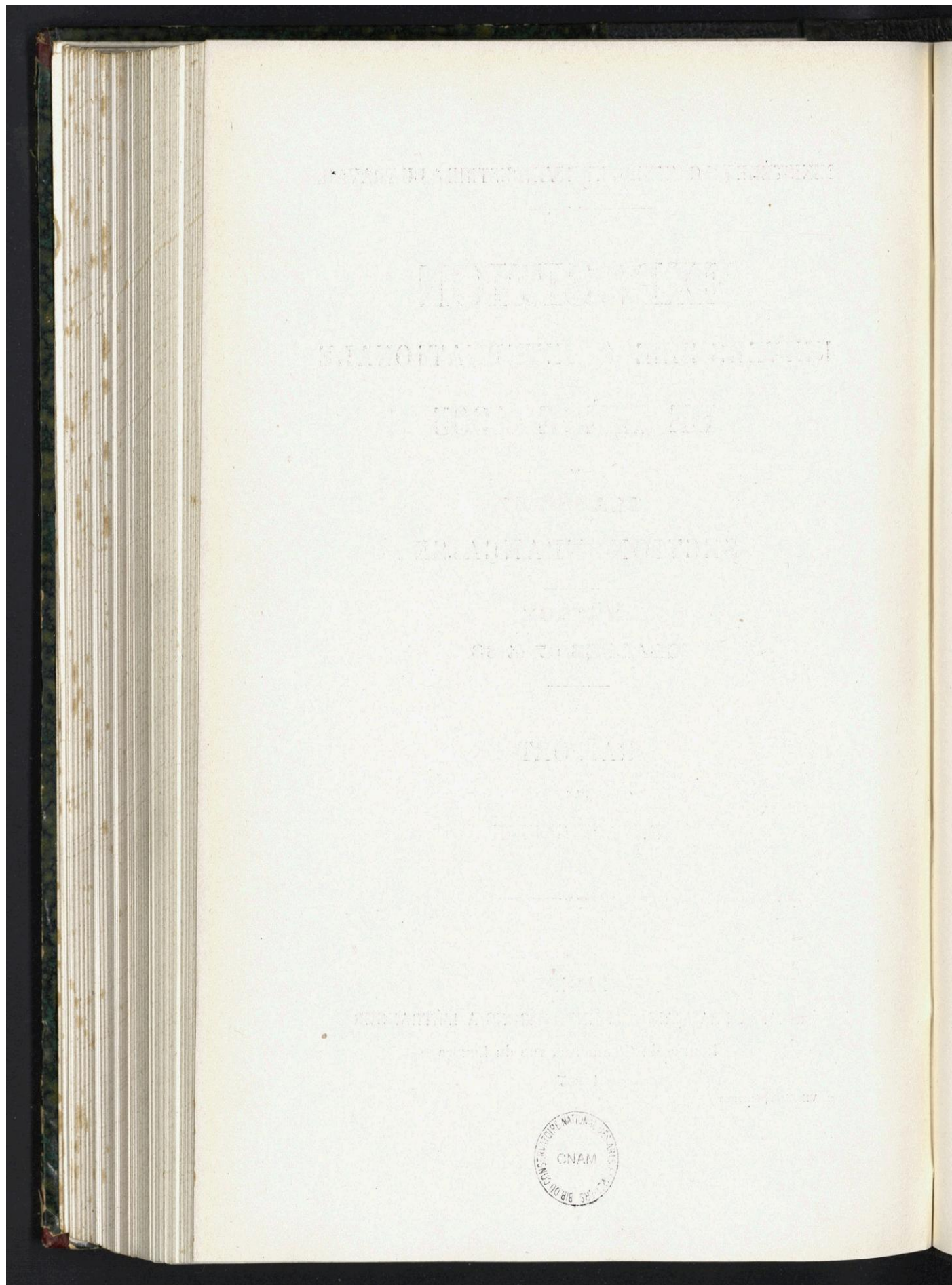
PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Bourse du Commerce, rue du Louvre

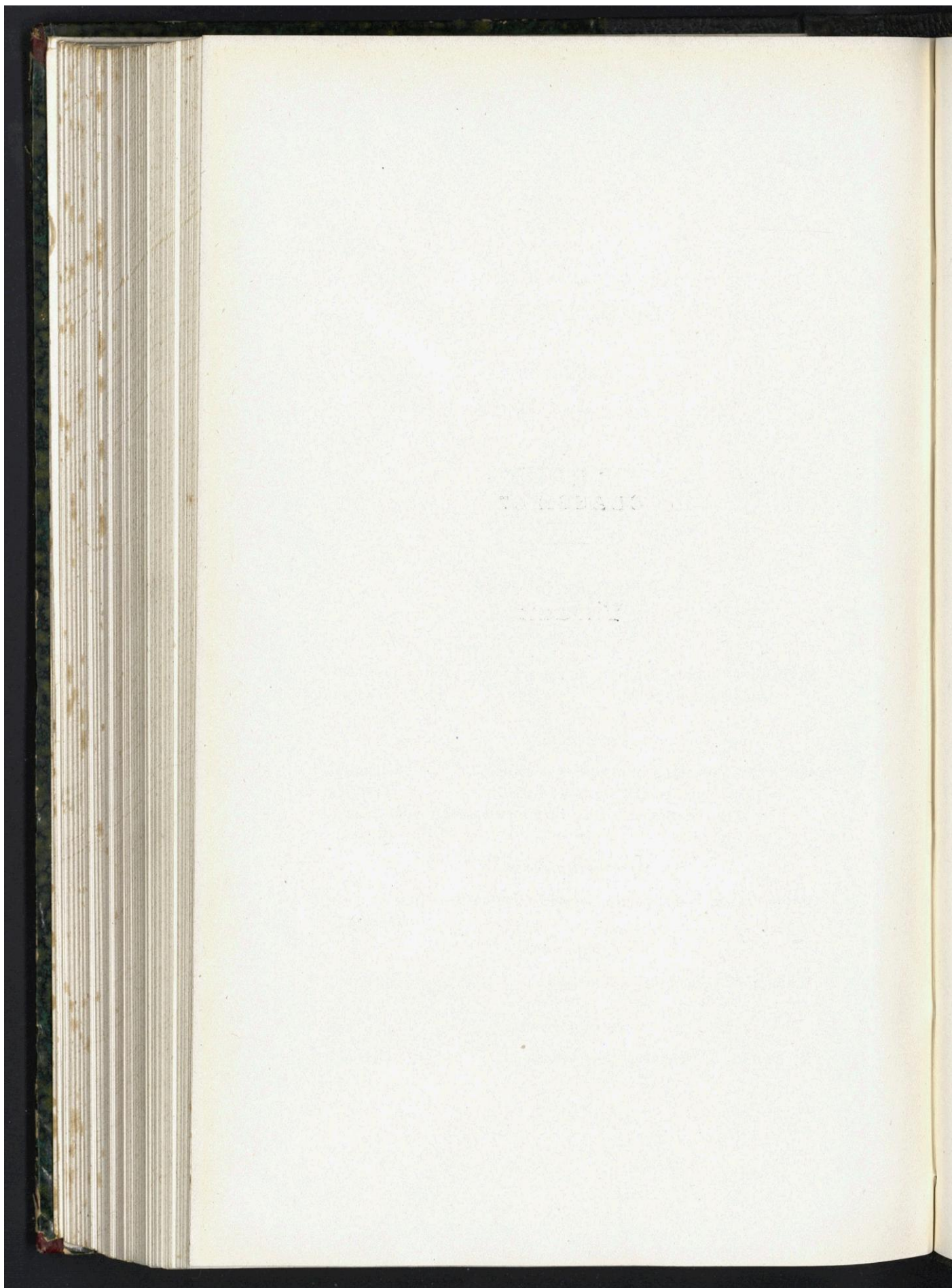
1907

M. VERMOT, ÉDITEUR



CLASSE 67

Vitraux



GROUPE XII

CLASSE 67

VITRAUX

COMPOSITION DU JURY

Président

M. DESFOSSÉ, Eugène, fabricant de papiers peints, à Paris (président
des Classes 67 et 68). (France).

Vice-présidents

MM. PLUYS, Léopold, peintre verrier, à Malines. (Belgique).
GAUDIN, Félix, peintre verrier, à Paris. (France).
DU LOUP, Charles, conseiller d'Etat, professeur à Saint-Péters-
bourg. (Russie).

Secrétaire-rapporteur

M. DE CONTINI, Louis, peintre verrier, à Ixelles-Bruxelles.
(Belgique).

Juré titulaire

M. ROTH, Max, mosaïste, à Budapest. (Hongrie).

Juré suppléant

M. KROTOFF, N., manufacturier, à Moscou. (Russie).

CHAPITRE XII

DE LA MANÈRE DE FAIRE UN

PROJET DE LOI

DE LA MANÈRE DE FAIRE UN

PROJET DE LOI

DE LA MANÈRE DE FAIRE UN

PROJET DE LOI

DE LA MANÈRE DE FAIRE UN

PROJET DE LOI

DE LA MANÈRE DE FAIRE UN

PROJET DE LOI

PROJET DE LOI

PROJET DE LOI

CONSIDÉRATIONS D'ENSEMBLE

Tous ceux qui en Europe suivent l'évolution de l'art du vitrail, attendaient impatiemment l'Exposition de Liège, convaincus qu'ils étaient d'y trouver matière à d'intéressantes études.

Outre que la Belgique a été depuis des siècles l'un des centres où les Arts purs et appliqués furent le plus particulièrement en faveur, sa situation géographique donnait à penser qu'en dehors des œuvres de ses nationaux, les envois seraient nombreux et que, de l'examen des vitraux allemands, français, hollandais, etc., pourraient naître de curieuses comparaisons entre les tendances et les techniques latines ou germaniques.

A vrai dire, cette attente a été quelque peu déçue, car les envois étaient peu nombreux, modestes ou insuffisamment caractéristiques. Ce sont les Français qui ont fait en somme l'effort le plus considérable et le plus méritoire si l'on considère combien peu ils pouvaient espérer tirer profit de cette Exposition pour placer leurs œuvres en Belgique. Tous savaient, en effet, que l'écart dans les prix de main-d'œuvre, dans la valeur des matériaux, l'importance des droits de douane étaient des obstacles presque infranchissables à leurs velléités d'exportation.

Il faut peut-être dans une certaine mesure attribuer le peu d'entrain des exposants à la crainte qu'ils avaient de voir leurs œuvres soumises au public dans des conditions très désavantageuses de présentation. L'Exposition de Liège, comme la plupart des Expositions organisées depuis un quart de siècle, n'a pas échappé à l'erreur qui consiste à placer les vitraux aux parois de Salles ou de Halls largement éclairés par le haut, de telle sorte que, même lorsque l'orientation des ouvertures est convenable, ces verrières reçoivent

une lumière fausse et insuffisante qui les rend presque incompréhensibles et les prive de leurs principaux attraits.

Si l'affluence fut moindre qu'on ne devait le penser et si l'apport de certaines nations comme l'Allemagne se réduisit à des manifestations presque insignifiantes, il y eut cependant à Liège un ensemble considérable et varié d'œuvres, toutes honorables, certaines vraiment belles.

Et il fut possible de se rendre compte assez exactement des tendances actuelles et de l'esthétique particulière vers laquelle incline en ce moment l'Art du vitrail dans une partie de l'Europe.

Un mouvement déjà esquissé par les précédentes Expositions internationales s'est désormais marqué bien nettement. Je veux parler, d'une part, de la volonté chaque jour plus manifeste d'employer la décoration translucide non plus seulement à l'embellissement des édifices religieux ou des foyers domestiques mais encore, et de plus en plus largement, à l'ennoblissement des grands locaux civils, depuis les bibliothèques et les théâtres jusqu'aux banques ou aux gares, où chaque jour davantage se dépense la vie contemporaine.

D'autre part, une évolution s'est faite dans la technique générale et l'on constate maintenant l'abandon progressif des méthodes encore en faveur pendant le dernier tiers du XIX^e siècle, et d'après lesquelles les peintres verriers constituaient le plus souvent leurs vitraux au moyen de pièces assez grandes fortement travaillées sur le chevalet, parfois même sur les deux faces du verre.

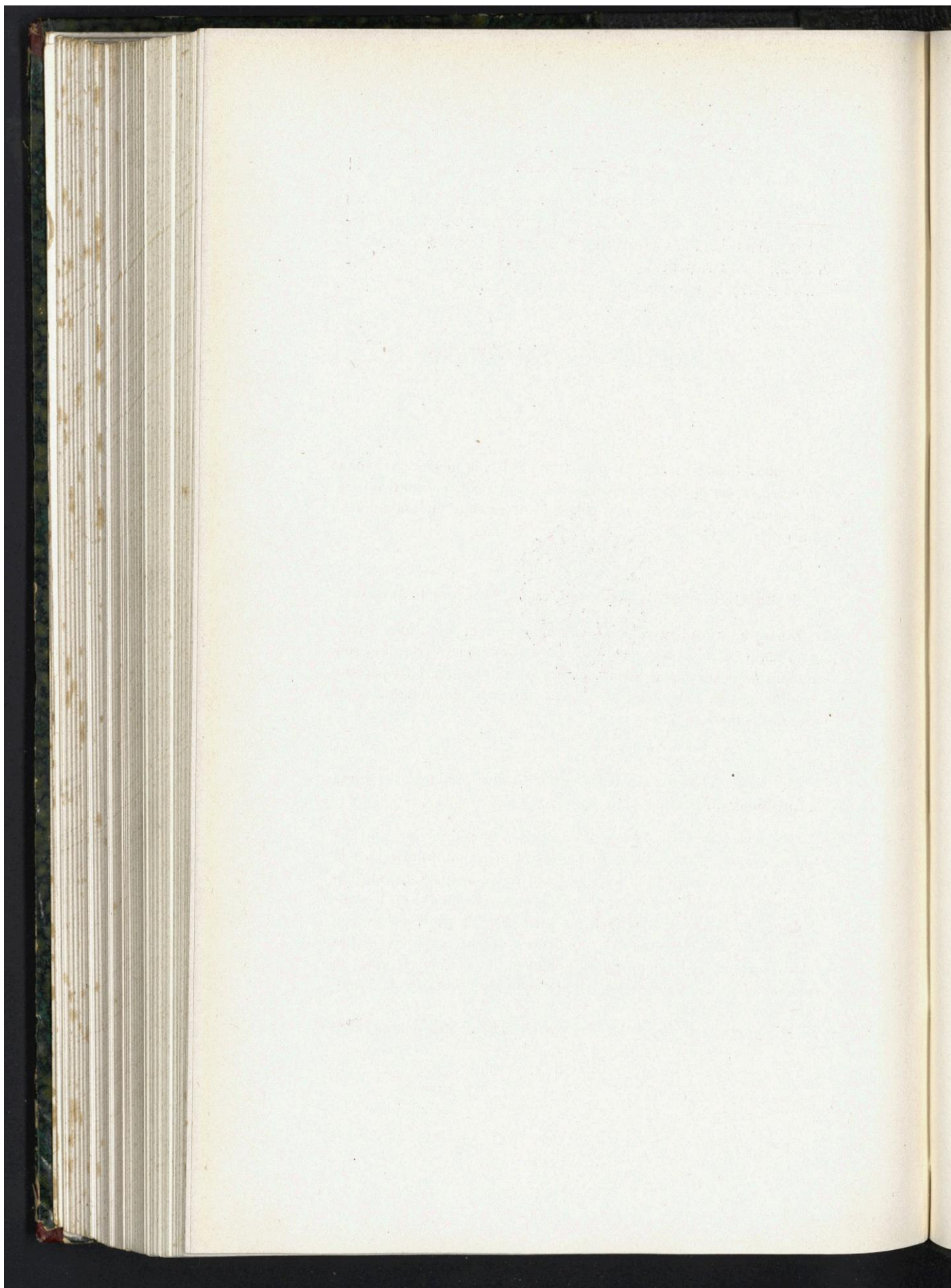
Tout autre est la voie dans laquelle marchent la plupart des artistes contemporains qui s'efforcent d'obtenir les principaux effets par une répartition habile des matériaux très variés que leur offre désormais l'industrie et tout particulièrement l'industrie française, créatrice de la presque totalité des beaux types de verres employés dans le monde entier. Ils s'ingénient donc à « construire » leurs œuvres et à exalter de telle sorte par une juxtaposition bien étudiée les qualités des matériaux employés qu'ils n'aient plus à faire intervenir que discrètement le travail du pinceau.

Ils obtiennent ainsi des œuvres puissantes, brillantes, vibrantes, dans lesquelles toutes les qualités de cette admirable matière qu'est le verre se trouvent mises en valeur, et bien éloignées de ces sortes de stores ou de tableaux transparents qui, pendant un certain nombre d'années, furent produites sous le nom de vitraux.

La faveur de l'immense majorité du public les encourage très nettement à suivre cette direction qui est logique et correspond bien

aux exigences et aux ressources de l'époque actuelle ; nous sommes convaincus qu'il ne s'agit pas cette fois d'un engouement peu réfléchi et que les formules de vitrail qui trouvent ce succès constant et croissant seront dans un avenir très proche considérées comme définitives et acceptées par presque toutes les nations.





DESCRIPTION DES EXPOSITIONS

Avant de passer en revue, en suivant l'ordre de mérite qui leur a été attribué par le Jury, les divers ouvrages exposés, j'examinerai les œuvres envoyées par les hors concours dont certaines ont une importance très considérable.

M. PLUYS, Léopold, de Malines (Belgique), vice-président du Jury.

Expose un vitrail représentant Philippe le Bon. C'est une œuvre d'un bon dessin, d'une exécution irréprochable qui révèle chez son auteur une connaissance parfaite de son art. Elle fait regretter par son exigüité que M. Pluys n'ait pas exposé une page plus importante et plus personnelle.

M. GAUDIN, Félix, de Paris (France), vice-président du Jury, « Apparition du Christ à saint Hubert ».

Vitrail rectangulaire de pleine coloration d'un caractère mi-religieux, mi-civil. Cet ouvrage, qui par ses couleurs puissantes et par la simplicité de sa traduction rappelle le faire des verriers du moyen-âge, est cependant bien moderne par la recherche du dessin, le symbolisme des bordures et l'éclectisme qui a dicté le choix des verres.

Il reflète assez exactement les tendances de son auteur qui s'attache volontiers à développer très largement le détail de la mise en plombs et à laisser aux verres employés le plus possible de limpidité et de vibration.

M. Gaudin avait projeté de faire figurer à Liège une œuvre beau-

coup plus importante et plus particulière: « Turenne et le courage militaire » d'après les cartons de l'éminent maître M. E. Grasset. Il en a été empêché par des circonstances imprévues et c'est à grand regret qu'il s'est contenté de l'Apparition à saint Hubert.

DE CONTINI, Louis, peintre verrier, à Bruxelles (Belgique), secrétaire-rapporteur du Jury.

Expose à la Collectivité des brasseurs belges deux importantes séries de vitraux dont l'une occupe tout le pignon de l'un des palais.

M. de Contini, qui s'est fait connaître depuis longtemps par des œuvres distinguées, est familier avec les travaux de grande envergure et déjà, en 1904, à l'Exposition de Saint-Louis (Etats-Unis d'Amérique) il avait exécuté pour l'une des façades du palais National belge une très importante verrière que j'avais eu l'occasion d'admirer.

Ici, la mission qu'il avait acceptée était des plus ardues car il devait, sans cesser de demeurer gracieux et intelligible, symboliser en le poétisant tout ce qui touche à la bière.

C'est ainsi qu'il a conçu et réalisé cinq grandes pages décoratives traduisant un programme bien spécial : l'Orge, le Houblon, la Brasserie, la Science, le Triomphe de la loi de 1885 sur la loi de 1822.

Dans chacune de ces compositions, les idées sont exprimées par une série de personnages nobles et bien groupés, de symboles, d'attributs, d'ustensiles, toujours ingénieusement choisis et disposés, malgré les difficultés qu'il y avait à traduire matériellement des idées ou des entités parfois un peu précieuses.

La couleur est aimable, la facture large et spirituelle, les verres choisis avec une parfaite intelligence; tout concourt en un mot à donner à cette œuvre l'aspect le plus agréable. Ce résultat fait d'autant plus d'honneur à M. de Contini qu'il a à la fois dessiné tous les cartons et traduit sur verre les figures les plus importantes de ses vitraux.

Dans le bureau de cette Collectivité le même artiste a placé deux grands vitraux d'une formule plus simple, car ils ne comportent que des ornements dans l'esprit du style Louis XVI, mais très ingénieusement composés et exécutés et grâce auxquels les locaux qu'ils éclairent trouvent beaucoup de gaieté et de caractère.

EXPOSANTS

M. SCHOUTEN, J.-L., peintre verrier, à Delft (Hollande) (20 points).

Vitraux décorant la façade de la Section hollandaise.

Trois panneaux d'après les dessins de M. Kromhout, architecte de la Section hollandaise, représentant l'Industrie, les Arts, la Navigation.

Cette œuvre est d'une faible dimension mais elle est tout à fait parfaite et fait honneur autant à l'artiste qui en a composé les cartons qu'à celui qui a su les traduire avec une habileté si consommée. Fort heureusement, ces vitraux sont installés à l'emplacement même pour lequel ils ont été créés et ne perdent de la sorte aucune de leurs qualités.

M. BRUIN, Auguste, peintre verrier, à Paris (France) (18 points).

« Le Lac », vitrail moderne de petite dimension. C'est une œuvre très intéressante malgré son exiguïté et qui montre tout le parti que l'on peut tirer de l'emploi ingénieux des verres de nature variée que l'industrie moderne met à notre disposition. Cette aimable composition n'est presque, en effet, qu'une marqueterie de matériaux divers choisis et juxtaposés avec une science consommée. Le travail de peinture et de trait n'y intervient pour ainsi dire pas.

M. BAES, A., peintre verrier, à Bruxelles (Belgique) (18 points).

« Les Éléments », vitrail peint. Œuvre très complexe, des plus intéressantes, remplie de recherches curieuses et même de réelles trouvailles. Malheureusement l'ensemble est bizarre, peu compréhensible et surtout gâté par de fréquentes violences de couleur. Il y a trop de choses dans ce vitrail, les unes d'un symbolisme trop cherché, les autres d'un réalisme que le vitrail ne peut guère comporter.

Il faut rendre hommage à l'effort très original qui a été tenté et que gâtent malheureusement des incohérences ou des bizarreries.

MM. STALINS et fils, peintres verriers, à Anvers (Belgique)
(17 points).

Vitraux d'église divers ; personnages en pied dans des architectures. Divers projets de vitraux ou maquettes d'œuvres réalisées.

Les vitraux de MM. Stalins et fils appartiennent à une formule des plus fréquentes et ne se distinguent par aucune particularité bien saillante. On peut reprocher aux saints Pierre et Paul un dessin un peu lâche et des colorations peu agréables. La sainte Pharaïlde est plus aimable et d'une tenue plus harmonieuse. L'ensemble des vitraux aurait gagné à posséder un peu plus de personnalité et à marquer les préférences de leurs auteurs soit pour l'archaïsme soit pour le modernisme.

Les projets à petite échelle sont plus intéressants et, du reste, MM. Stalins et fils sont bien connus par les œuvres importantes qui sont sorties de leurs ateliers.

M. TRÉZEL, Louis, peintre verrier, à Levallois-Perret (France)
(17 points).

« Les deux Paons », vitrail de décoration florale partie mis en plombs, partie décoré aux émaux.

M. Trézel a fait œuvre très curieuse en composant ce vitrail dans lequel apparaît l'emploi de techniques diverses qu'à l'ordinaire on ne mélange pas. Bien des parties de son vitrail sont remarquables et dénotent une science consommée. Partout l'ensemble ne présente pas une harmonie suffisante, les bordures luttent fâcheusement avec la partie principale et ce défaut d'homogénéité a été pour beaucoup dans l'appréciation du Jury.

M. BOERMANN, Adolphe, peintre verrier, à Bruxelles (Belgique)
(10 points).

Vitrail de mise en plombs moderne. « Serpent et Oiseau ». Travail intéressant et qui témoigne d'une recherche très sérieuse de coloration.

MM. COPILLET et C^{ie}, imprimeurs et fabricants de verres émaillés, à Noyon (Oise) (France).

Les produits très variés que cette maison a réunis dans un immense tableau ne peuvent guère être considérés comme relevant de l'art du Vitrail. Ce sont des dessins empruntés de tous côtés et rehaussés à la diable d'émaux colorés qui ne leur donnent aucun charme. D'une façon générale, le Jury avait été fâcheusement impressionné par cette macédoine de panneaux disparates. Mais il a constaté que plusieurs des motifs exposés étaient des emprunts (pour employer un terme indulgent) faits sans la moindre autorisation à l'œuvre d'artistes distingués et a été unanime à protester contre une telle manière de faire et à demander qu'aucune récompense ne fût attribuée à ces exposants.

Le Jury supérieur a décerné à MM. Copillet et C^{ie} une médaille d'or.

M. SCHULER, Aug., à Strasbourg (Allemagne).

M. Schuler expose divers produits intéressants mais qui n'avaient pas semblé au Jury de la Classe 67 pouvoir être considérés comme des vitraux.

Le Jury supérieur lui a attribué une médaille d'or.

SOCIÉTÉ DES PRISMES LUXFER, à Paris (France). — *Mention honorable.*

Cette société expose des verres spéciaux prismatiques destinés à l'éclairage des locaux sombres et spécialement des sous-sols. Pour donner à l'assemblage des morceaux rectangulaires formant ses panneaux le maximum de puissance éclairante elle a imaginé de les réunir non pas au moyen de plombs, mais grâce à des bandelettes de cuivre assez mince qu'elle réunit aux intersections par un procédé qu'elle appelle « enchâssure galvanique ». Le réseau ainsi obtenu est très fin et diffère sensiblement de la mise en plomb ordinaire.

La Société des Prismes Luxfer applique aussi ce procédé d'enchâssure à des vitraux ordinaires de formes plus variées dont elle montrait des spécimens à Liège. Il est vraisemblable que le prix très élevé de la main-d'œuvre quand il s'agit d'épouser avec une bandelette de

cuivre des contours pittoresques et irréguliers s'opposera longtemps à la généralisation de cette technique nouvelle.

M. GOFFIN, peintre verrier (Belgique).

Vitraux de mise en plomb courante qui ne présentaient aucune particularité digne d'être signalée.

Il y avait en outre à l'Exposition de Liège un nombre notable de vitraux contribuant à la décoration des Stands ou des installations diverses. Certains auraient mérité d'être étudiés mais leurs auteurs n'ayant pas fait les diligences nécessaires pour figurer à la Classe 67 le Jury n'a pas eu à les examiner.



LISTE DES RÉCOMPENSES

Hors concours, membres du Jury

- MM. DE CONTINI, Louis, peintre verrier, à Ixelles-Bruxelles. (Belgique).
DU LOUP, Charles, conseiller d'Etat, à St-Petersbourg. (Russie).
GAUDIN, Félix, peintre verrier, à Paris. (France).
PLUYS, Léopold, peintre verrier, à Malines. (Belgique).
ROTH, mosaïste, à Budapest. (Autriche-Hongrie).
E. DESFOSSÉ, administrateur de la Société Anonyme des Anciens
établissements Desfossé et Karth, à Paris. (France).

Diplômes de médaille d'or

- | | |
|---|--------------|
| MM. BAES, A., à Bruxelles. | (Belgique). |
| BRUIN, Auguste, à Paris. | (France). |
| COPILLET et C ^{ie} , à Noyon. | (France). |
| SCHOUTEN, J.-L., à Delft. | (Pays-Bas). |
| SCHULER, Auguste, à Strasbourg. | (Allemagne). |
| STALINS et fils, à Anvers. | (Belgique). |
| TRÉZEL, Louis-Ange, à Levallois-Perret. | (France). |

Diplôme de médaille de bronze

M. BOERMAN, Adolphe, à Bruxelles. (Belgique).

Diplôme de mention honorable

SOCIÉTÉ DES PRISMES LUXFER, à Paris. (France).

COLLABORATEURS

Diplôme de médaille d'or

M. DEBIÈVRE, Ernest, maison L. de Contini, à Bruxelles (Belgique).

Diplômes de médaille d'argent

MM. HERMANN, Alphonse, maison F. Gaudin, à Paris. (France).
KROMHOUT, W., maison Schouten, à Delft. (Pays-Bas).
MARY-LÉON, maison A. Bruin, à Paris. (France).

Diplôme de médaille de bronze

M. FORMYSIN, maison L. Trézel, à Levallois-Perret. (France).

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze

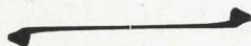
MM. FRANGVILLE, maison F. Gaudin, à Paris. (France).

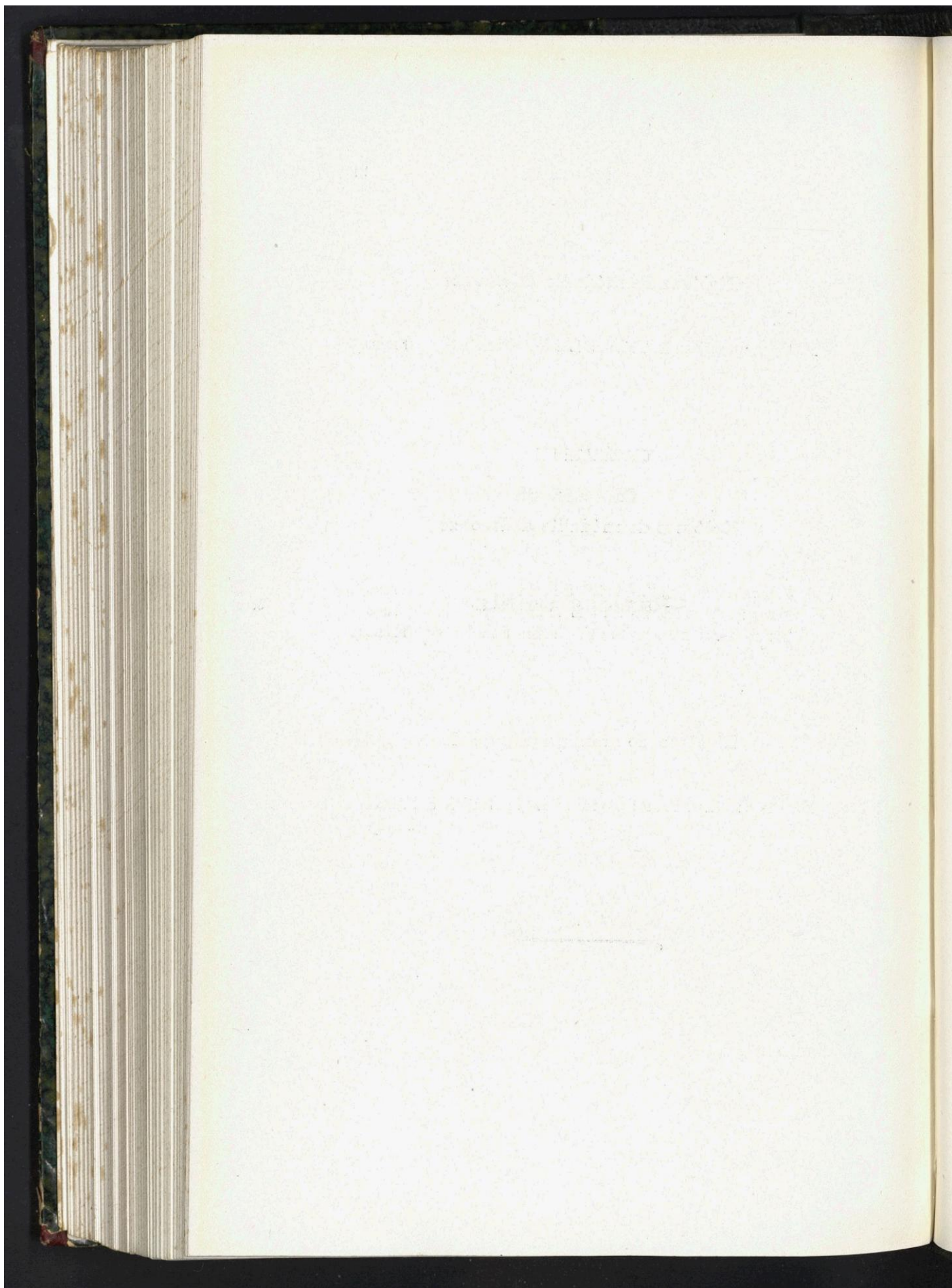
MURRACH, maison L. Trézel, à Levallois-Perret. (France).

TIERCELIN, Auguste, maison F. Gaudin, à Paris. (France).

Diplôme de mention honorable

M. VAN DER ELST, François, maison L. de Contini, à Bruxelles.
(Belgique).





CLASSE 68

Papiers peints

CLASSE 68

1914-1915

GROUPE XII

CLASSE 68.

PAPIERS PEINTS

JURY DES RÉCOMPENSES

Un seul Jury avait été constitué pour les Classes 67 et 68 ; il était composé de la manière suivante :

Président

M. DESFOSSÉ (Eugène), administrateur de la Société des anciens établissements Desfossé et Karth, à Paris (France).

Vice-présidents

MM. PLUYS (Léopold), peintre verrier, à Malines (Belgique) ;
GAUDIN (Félix), peintre verrier, à Paris (France) ;
DU LOUP (Charles), conseiller d'Etat, professeur, à Saint-Petersbourg (Russie).

Secrétaire-rapporteur

M. DE CONTINI (Louis), peintre verrier, à Ixelles-Bruxelles (Belgique).

Juré titulaire

M. ROTH (Max), mosaïste, à Budapest (Autriche-Hongrie).

Les exposants que le Jury eut à examiner sont énumérés ci-après, groupés par nation, et disposés pour chacune selon l'ordre alphabétique.



CONSIDÉRATIONS D'ENSEMBLE

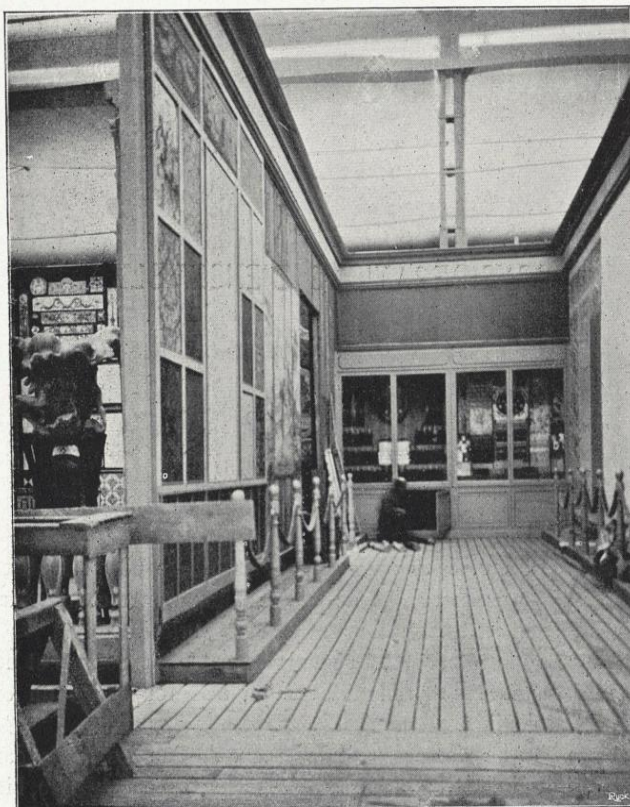
Les envois des diverses nations pour la Classe 68 présentaient d'énormes différences au point de vue de l'importance et les installations se ressentaient naturellement de cette variété.

La France seule réunissant un nombre notable d'exposants et une importante quantité de produits avait pu les grouper en un ensemble net et distinct.

La Classe 68 française occupait la largeur de l'un des Halls, dans le voisinage des industries qui lui sont connexes. Bien distribuée, bien décorée, bien éclairée, traversée en son milieu par un des passages les plus fréquentés de l'Exposition, elle présentait un aspect des plus attrayants et recevait énormément de visiteurs.

Les exposants avaient eu la sagesse d'adopter un mode de présentation à peu près uniforme qui donnait à l'ensemble beaucoup de tenue et d'agrément. Les papiers étaient placés sur de beaux et grands cadres verticaux, suffisamment distants les uns des autres pour ne pas se nuire, très artistement présentés par chaque exposant et séparés du public par un petit trottoir et un garde-main.

On pourra se rendre compte de l'aspect très séduisant de cette Exposition par les deux vues ci-après dues à l'obligeance de M. Joseph Petitjean. Les photographies ont été faites quelques jours



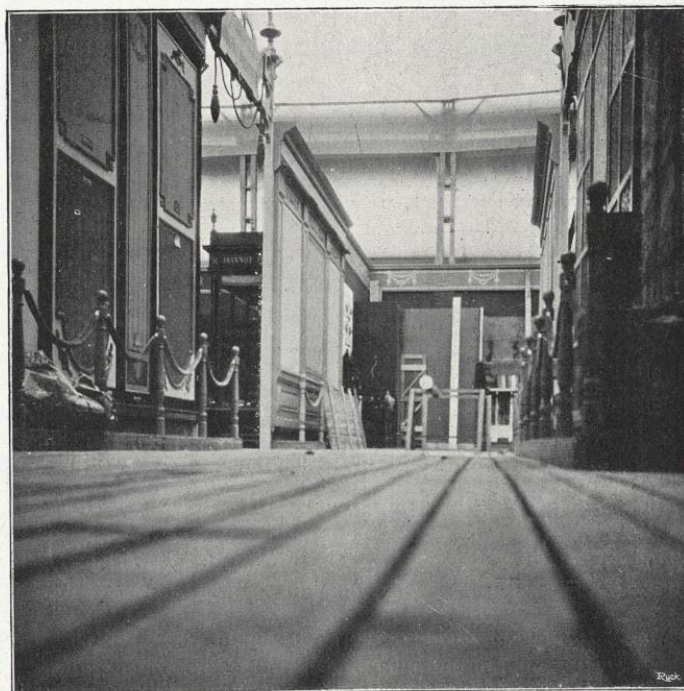
(Cliché Petitjean.)

SECTION FRANÇAISE
Vue d'ensemble de la Classe 68.

avant l'ouverture de l'Exposition ; c'est dire que les ensembles ont encore été améliorés une fois tout en place.

Quant aux autres pays, leur faible apport ne leur permettait pas la même unité. Certains ont fait cependant un très gros effort pour

attirer l'attention des visiteurs. Les exposants belges notamment avaient mis une sorte de coquetterie à présenter leurs envois de manière séduisante et y avaient pleinement réussi. Les Allemands étaient trop faiblement représentés pour tenter autre chose qu'une exhibition honorable.

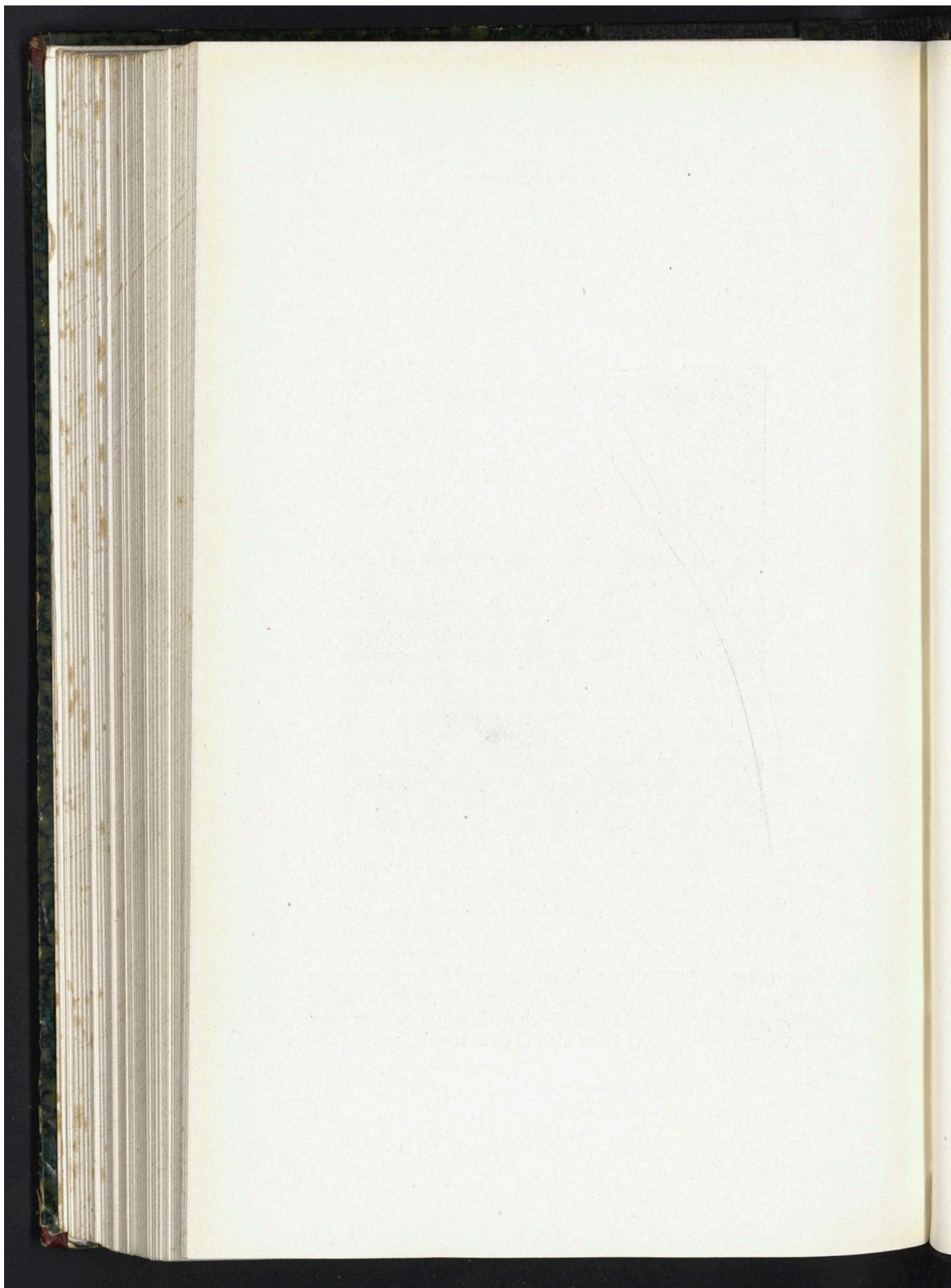


(Cliché Petitjean.)

SECTION FRANÇAISE

Vue d'ensemble de la Classe 68.

Quant aux fabricants russes ils avaient poussé la discrétion presque jusqu'au mystère, leurs papiers, pliés ou roulés, étaient enfermés dans des armoires vitrées mais si peu éclairées que la plupart des visiteurs passaient devant sans avoir discerné ce qu'on y exposait.



DESCRIPTION DES EXPOSITIONS

FRANCE

Société anonyme des anciens établissements DESFOSSÉ et KARTH,
à Paris. — *Hors concours.*

Le Jury n'avait pas à se préoccuper au point de vue des récompenses de l'Exposition de la Société anonyme des anciens établissements Desfossé et Karth, à Paris, son administrateur étant membre de ce Jury. Mais il ne pouvait ne pas remarquer et admirer la belle collection de papiers que M. Eugène Desfossé, qui dirige depuis plusieurs années cette ancienne et très réputée manufacture, y avait rassemblée et très habilement présentée.

Toute la gamme des produits que peut donner l'impression à la planche s'y trouvait représentée; frises de style modestes ou cossues, fleurs et rubans au coloris somptueux, étoffes pimpantes et légères, soies damassées, cuirs en relief, etc...

Tout prévenu que l'on était qu'il ne devait y avoir là que des imitations on avait peine à admettre qu'une matière unique et en apparence si modeste — le papier — ait pu, grâce à un peu de couleur et beaucoup de talent, se prêter à de telles transformations. La perfection de certains morceaux était telle qu'on se demandait si le cadre ne contenait pas quelques spécimens de *vraies* tentures introduites à titre de comparaison, si par exemple certains cuirs gaufrés n'étaient pas de vrais vieux Cordoue, s'il n'y avait pas dans les frises des reps authentiques, si enfin les damas de soie n'avaient de l'étoffe que l'apparence.

FOLLLOT (Charles), à Paris. — *Grand prix.*

La maison Follot, fondée en 1859, s'est depuis longtemps spécialisée dans un genre très particulier où elle a acquis une supériorité indéniable. Elle produit des papiers qui par l'addition de tontisses, poudres métalliques ou minérales, etc., solidement fixées à des dessous variés imitent avec une étonnante perfection les velours unis ou frappés, les étoffes damassées, les soies à ramages, les orfrois, etc. Il semblerait que se bornant à produire des articles décorés ton sur ton, elle doive tourner dans un cercle assez restreint. Il n'en est rien cependant et les panneaux variés qu'elle exposait à Liège ont été fort admirés pour leur aspect à la fois sobre et cosu. Il faut dire que les types exposés avaient été fort habilement choisis, qu'ils révélaient une fabrication parfaite et que les qualités diverses des panneaux s'exaltaient réciproquement par l'à-propos des juxtapositions.

GRANTIL (J.), à Châlons-sur-Marne. — *Grand prix.*

M. Grantil, qui produit en grandes quantités toutes les sortes de papier peint pouvant être fabriquées mécaniquement, avait limité son apport à Liège à des imitations de cuir repoussé obtenues entièrement à la machine, spécialité très goûtée de la clientèle belge et dans laquelle il est depuis longtemps passé maître.

Il exposait une série de frises absolument réussies à tous les points de vue et notamment des frises au lé de 3 mètres de haut dans lesquelles les difficultés de fabrication accumulées comme à plaisir avaient été résolues de la façon la plus victorieuse.

Rien n'étant plus ardu que d'appliquer mécaniquement sur une surface présentant des reliefs un décor à la fois net et bien nuancé, l'aspect de son panneau attestait à quel degré de maîtrise il a conduit sa fabrication.

Aussi en face d'une aussi évidente virtuosité regrettait-on de ne pas voir l'envoi de M. Grantil présenter quelques-uns de ces décors exceptionnels comme il en a créé maintes fois.

LEROY (Isidore, et fils), Paris. — *Grand prix.*

La maison J. Leroy, fondée en 1842, est à coup sûr le premier des établissements français pour la fabrication mécanique des papiers

peints, et dans toutes les Expositions auxquelles ses produits ont été envoyés depuis une dizaine d'années : Bruxelles 1897. — Paris 1900. — Glasgow 1901. — Saint-Louis 1904, elle a obtenu des Grands prix et de hautes distinctions honorifiques.

A Liège, toute la série des papiers envoyés par M. J. Leroy attestait la perfection absolue de fabrication qui est la règle de sa maison. On y remarquait notamment un panneau avec coloris montant complété à la partie supérieure par une large frise qui se raccordait de la façon la plus irréprochable avec l'ensemble du papier.

Les modèles choisis pour cette remarquable Exposition correspondaient parfaitement au goût de la clientèle belge et présentaient une belle collection de types courants. Cependant quelques modèles de luxe — et la maison Leroy en a créé de merveilleux — auraient apporté dans cet ensemble une fort agréable variété.

DETOURBE (Maurice), à Paris. — *Diplôme d'honneur.*

C'est très justement que l'on a fait figurer à la Classe 68 les industries qui fournissent aux producteurs de papiers peints certains éléments de leur fabrication et leur offrent des moyens chaque jour plus variés, plus puissants ou plus économiques de réaliser les conceptions des artistes. Il est certain que sans les conquêtes récentes de la chimie, le papier peint n'aurait pu évoluer et marcher à pas de géant comme il l'a fait depuis un quart de siècle.

Dans cet ordre de choses, M. Detourbe s'est depuis longtemps conquis une place de premier plan. Depuis des années il a orienté tout particulièrement vers les besoins du papier peint la fabrication de produits chimiques industriels et est devenu le fournisseur presque exclusif des maisons françaises pour les encres grasses, les vernis de toute nature et surtout les mordants et articles à base d'huile destinés aux veloutés et à la dorure.

Non content d'obtenir la clientèle des maisons françaises et de se substituer complètement à l'étranger dont nous étions jadis largement tributaires il s'est, à force de soins, de persévérance, d'esprit inventif créé en Belgique, en Allemagne et en Amérique d'importants débouchés.

On ne pouvait guère juger les produits de M. Detourbe dans les bidons ou les boîtes qui meublaient sa vitrine mais on peut dire qu'il exposait dans chacun des panneaux de la Classe 68 et cela rendait assez facile l'appréciation de sa fabrication.

PETITJEAN (Joseph), à Paris. — *Diplôme d'honneur.*

A l'inverse de ce qui se passe habituellement, M. Petitjean pratique simultanément dans un même établissement les trois procédés différents en usage pour la décoration du papier ; travail au pochoir ou à la main, tirage à la planche, fabrication mécanique au rouleau. Et son Exposition de Liège tirait de cet éclectisme une saveur particulière, tous les moyens de production y étant représentés.

D'un côté une frise au lé ornée de fruits d'un rendu parfait était exécutée au pochoir sur jeu de fond imprimé à la machine, de l'autre une fraîche cretonne Louis XVI obtenue mécaniquement.

Entre les deux un grand décor de fabrication mécanique retenait vivement l'attention malgré ses tons atténués. C'était, fort ingénieusement composée et rendue, une mosaïque des principaux sites ou monuments de Belgique (y compris l'Exposition de Liège). Outre les efforts et les dépenses que ce panneau avait dû imposer à son auteur (puissent les riverains de la Meuse s'être montrés reconnaissants de sa délicate attention !), il présentait au point de vue technique un tour de main très particulier par l'emploi de cernés tombant à frais sur des mats et s'y fondant en partie de manière très agréable.

Quant aux soubassements, des imitations de cuir repoussés très artistement reproduits et patinés, M. Petitjean avait eu la coquetterie de les exécuter à la planche, bien qu'il produise beaucoup mécaniquement cette spécialité pour les artistes.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES ENFANTS DU PAPIER
PEINT, à Paris. — *Diplôme d'honneur.*

Cette Société, dont il serait superflu de faire ressortir l'utilité, était représentée à l'Exposition de Liège par des rapports et le tableau de ses présidents depuis 1864, année de sa fondation :

Jules Riottot	1864-1878
Félix Follot	1878-1884
Emile Gillou	1884-1890
Isidore Leroy	1890-1896
Charles Follot	1896-1905
Eugène Desfossé	1905-....

ces noms seuls ont leur éloquence car ils montrent que les plus considérables parmi les fabricants ont toujours tenu à honneur de la diriger

Il suffit pour apprécier les services rendus par cette Société de lire dans ses statuts la définition du but qu'elle poursuit.

« La Société a pour but l'assistance paternelle aux enfants employés dans les manufactures du département de la Seine. Elle » développe l'application au travail, l'instruction, la stabilité dans les » ateliers et la moralité par tous les moyens qui, en respectant la » liberté de l'industriel et l'autorité du père de famille, agissent en » conformité des lois sur l'apprentissage et sur le travail des enfants » dans les manufactures. »

La Société, par une surveillance constante, par de justes encouragements, par des distributions de prix consistant en livrets de Caisse d'épargne ou de la Caisse nationale des retraites, bourses de voyage, bons de vêtements, etc., n'a jamais cessé de poursuivre utilement ce but. Elle a le droit d'être fière des résultats obtenus et de la belle mission sociale qu'elle a remplie.

BENDA (Georges, et frères), à Paris. — *Médaille d'or.*

MM. Benda frères ont rendu de très grands services à l'industrie du papier peint par la perfection à laquelle ils ont porté la fabrication des couleurs en poudre et en pâte. L'excellence et la régularité de leurs produits ont beaucoup contribué aux progrès de ces dernières années ; les soins qu'ils donnent au broyage de leurs couleurs les rendent d'une extrême ductilité et permettent des impressions d'une grande finesse, d'un éclat superbe et — avantage très appréciable — d'une économie relative.

MM. Benda se sont aussi spécialisés dans la production des micas en poudre et en pâte dont la consommation va chaque jour croissant en France. Ces produits, jadis monopole exclusif de l'Amérique, permettent de donner au papier un aspect brillant et soyeux très apprécié par un grand nombre de clients.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE PEINTURE ET DE DÉCORATION, à Paris. — *Médaille d'or.*

Cette école très habilement dirigée par M. Bouteillé rend, grâce à l'enseignement d'excellents professeurs, choisis par les Chambres syndicales intéressées, de très appréciables services.

D'une part, son enseignement profite à de jeunes peintres décora-



teurs, futurs artistes industriels qui y puisent les connaissances indispensables à la formation d'ouvriers d'élite ou de chefs d'atelier ; c'est une pépinière précieuse pour le recrutement du personnel artistique et technique de la profession.

Mais notamment, on put juger ici des grands services rendus par la section qui enseigne le collage des papiers. Les spécimens envoyés à l'Exposition de Liège permettaient de constater combien est grande la variété de ces collages et quelle importance ils présentent au point de vue de l'effet.

Certes, une matière médiocre ne deviendrait pas superbe par le seul fait qu'elle sera bien présentée, mais un papier honorable bien tendu entre des bordures nettes prend de suite un aspect engageant, alors que les plus beaux modèles, s'ils sont plissés, gauchis, chevauchés, mal raccordés perdent une grande partie de leur charme.

Il est donc très important de voir les futurs poseurs de papier recevoir une préparation méthodique en même temps que pratique grâce à laquelle ils feront toujours de bonne besogne et très désirable de ne pas laisser désormais confier ce soin à des ouvriers sans éducation spéciale qui, tout en y passant beaucoup de temps, feront de mauvais travail et déprécieront les papiers au lieu de les mettre en valeur.

MADER, François, à Paris. — *Médaille d'or.*

La maison Mader qui se livre exclusivement à la fabrication mécanique avait quelques très beaux spécimens de celles de ses spécialités qui sont particulièrement appréciées de la clientèle belge.

Elle présentait notamment quelques papiers vernis dans la fabrication desquels elle est très justement réputée. L'impression de ces articles, à la fois nette et douce, rendait à merveille l'aspect des matières imitées et, dans les reproductions de céramique par exemple, les craquelures ou « faïençage » se trouvaient rendus avec une absolue perfection.

Dans un genre tout autre, elle montrait des reproductions de toiles de Jouy très habilement choisies et non moins bien traduites.

MÉROU, E., à Paris. — *Médaille d'or.*

M. Mérou fabrique à la fois des imitations (à la main) sur papier

et sur étoffes de tapisseries et soit à la main, soit à la machine, des simili-vitraux.

Il avait envoyé à Liège diverses tapisseries choisies parmi des modèles de prix assez abordables, qui faisaient grand honneur à sa fabrication ; les visiteurs semblaient goûter beaucoup ces spécimens.

Il exposait surtout des imitations de vitraux très bien venues qui ont obtenu en Belgique un succès considérable.

La chose vaut d'être remarquée car M. Mérou a été l'un des importateurs en France de la fabrication des simili-vitraux qui jadis provenaient surtout d'Angleterre et de Belgique. Grâce aux efforts persévérants de M. Mérou qui est arrivé à fabriquer ces articles, non seulement à la main mais encore à la machine, les rôles ont été inversés et la Belgique, dont nous avons été longtemps les tributaires, est devenue l'un de ses débouchés les plus importants.

SOCIÉTÉ PARISIENNE DES INVENTIONS MODERNES, à Paris. — *Mention honorable.*

On ne peut guère imaginer mieux en matière d'actualité que l'envoi de cette Société et tous les fervents du culte de la carte postale illustrée — Dieu sait si cette dévotion est répandue — s'arrêtaient pour examiner le dispositif ingénieux par lequel on leur proposait d'installer désormais leurs collections non plus dans des albums ou des cassettes mais aux murs même des appartements.

Le procédé n'appartient que bien vaguement à l'industrie du papier peint, mais son succès n'en était pas moins vif et si la vente a été en proportion de la curiosité suscitée par cette Exposition, les inventeurs ont dû faire de belles affaires.

ALLEMAGNE

UIHLEN, Heinrich, à Hanovre. — *Médaille d'argent.*

Ce fabricant avait réuni dans un grand cadre divers spécimens d'une fabrication, mi-partie à la main, mi-partie à la machine, qui lui appartient en propre.

Il arrive en effet à imiter les effets de brillant et de mat que présentent les soies, velours, damas, etc., non pas, comme à l'ordinaire, grâce à des applications de fontisses, micas ou autres poudres, mais par des impressions successives à la machine ou au pochoir donnant l'aspect de ces étoffes. Le procédé est fort intéressant par sa simplicité et ses résultats économiques, mais il se limite forcément à un nombre restreint d'articles et cela donnait à l'Exposition de M. Uihlen un aspect un peu monotone.

BELGIQUE

SOCIÉTÉ DES USINES PETERS - LACROIX, à Haren, près Bruxelles. — *Grand prix.*

Cette maison, l'une des plus importantes et des plus justement réputées de Belgique avait réuni dans deux grands cadres disposés en pupitre les principaux types de sa fabrication qui est purement mécanique.

C'était une collection variée d'articles caractéristiques dont la très réelle valeur se trouvait rehaussée par une fort habile présentation. Il y avait là tous les principaux types recherchés par la clientèle moyenne de Belgique, soieries, cretonnes, fleurettes, semis, rayures, etc., et tous étaient d'une parfaite exécution.

La maison Peters-Lacroix, placée entre les deux plus gros producteurs de papier peint qui soient, la France et l'Allemagne, a fort à faire pour soutenir la concurrence qu'ils lui font. Or, non contente de leur tenir tête victorieusement dans son pays, elle augmente chaque année le chiffre de ses exportations au delà de l'une et l'autre frontière. Une telle constatation est le meilleur des éloges et démontre la haute valeur des produits de ces usines.

SERRURIER et C^{ie}, à Liège. — *Médaille d'or.*

MM. Serrurier et C^{ie} sont plutôt des décorateurs que des fabricants de papier peint; cependant leur production se rattache par

plus d'un côté à la Classe 68 et l'on comprend bien qu'ils aient désiré y être rattachés, car l'ensemble qu'ils avaient composé était très remarquable.

Ils exposaient dans un stand fort bien agencé et très artistique un certain nombre de tentures et de panneaux décorés à la main, au pochoir ou par des procédés qui leur sont particuliers.

Tous leurs envois étaient parfaitement réussis et dénotaient autant de goût que d'habileté technique.

RUSSIE

MM. KROTOFF, E. et ses fils, à Moscou. — *Diplôme d'honneur.*

Très honorable assurément l'envoi de MM. Krotoff et fils qui fabriquent des papiers à la planche et à la machine, mais on ne peut dire qu'il se fasse remarquer par une originalité quelconque. Tous les échantillons envoyés donnent une impression de chose déjà vue et on croirait volontiers qu'ils ont été fabriqués à l'aide de rouleaux démodés en France. On s'étonne à très juste titre que, dans un pays tel que la Russie où le maintien de fort anciennes traditions donne aux arts une si particulière saveur, où peintures, tentures, tapis, étoffes, images ont conservé tant de caractère, le papier peint n'emprunte pas, comme partout, un peu de l'aspect des décorations peintes ou tissées. La France ne peut être que fière de voir ses modèles reproduits un peu partout de par le monde, mais cependant il est naturel et intéressant que chaque peuple conserve et manifeste ses goûts particuliers.

L'Exposition de MM. Krotoff était confinée dans une armoire vitrée devant laquelle bien des gens passaient sans se douter qu'elle renfermait une Exposition.

M^{me} LICHATSCHEW, à Saint-Pétersbourg. — *Médaille d'or.*

Il n'y avait chez cet exposant rien de sensationnel et il n'avait pas fait grand effort pour appeler l'attention du public. Ses papiers

étaient pliés ou roulés dans un meuble au fond duquel on les devinait plutôt qu'on ne les voyait. Là aussi, le défaut d'originalité était manifeste et aucun indice de style ou de fabrication ne pouvait faire supposer que les articles provenaient de Russie et non d'Allemagne ou de France.



LISTE DES RÉCOMPENSES

Hors concours, membres du Jury.

- MM. DE CONTINI, Louis, peintre verrier, à Ixelles-Bruxelles (Belgique).
DESFOSSÉ, Eugène, administrateur de la Société des anciens établissements DESFOSSÉ et KARTH, Paris. (France).
GAUDIN, Félix, peintre verrier, à Paris. (France).
DU LOUP, Charles, conseiller d'Etat, professeur à Saint-Petersbourg. (Russie).
PLUYS, Léopold, peintre verrier, à Malines. (Belgique).
ROTH, Max, mosaïste, Budapest. (Hongrie).

Diplômes de Grand prix.

- MM. FOLLOT, Charles, à Paris. (France).
GRANTIL, J., à Châlons-sur-Marne. (France).
LEROY, Isidore et fils, à Paris. (France).
SOCIÉTÉ des USINES PETERS-LACROIX, à Haren, près Bruxelles. (Belgique).

Diplômes d'honneur.

MM. DETOURBE, Maurice, à Paris.	(France).
KROTOFF, E. et ses fils, à Moscou.	(Russie).
PETITJEAN, Joseph, à Paris.	(France).
SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES ENFANTS DU PAPIER PEINT, à Paris.	(France).

Diplômes de médaille d'or.

MM. BENDA, Georges et frère, à Paris.	(France).
ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE PEINTURE ET DE DÉCORATION, à Paris.	(France).
LICHATSCHEW (M ^{me}), à Saint-Petersbourg.	(Russie).
MADER, François, à Paris.	(France).
MÉROU, E., à Paris.	(France).
SERRURIER et C ^{ie} , à Liège.	(Belgique).

Diplôme de médaille d'argent.

M. UHLEN, à Hanovre.	(Allemagne).
----------------------	--------------

Diplôme de mention honorable.

SOCIÉTÉ PARISIENNE DES INVENTIONS MODERNES, à Paris.	(France).
--	-----------

COLLABORATEURS

Diplôme d'honneur.

M. JULLIEN, Emile. Société anonyme des anciens Etablissements
Desfossé et Karth, à Paris. (France).

Diplômes de médaille d'or.

MM. DETOURBE, André. Maison Detourbe, Maurice, à Paris. (France).
FOLLOT, Paul. Maison Follot, Charles, à Paris. (France).

Diplômes de médaille d'argent.

MM. BAPT. Société anonyme des anciens Etablissements Desfossé et
Karth, Paris. (France).
BOUDET, Emile. Maison Mader, François, à Paris. (France).
DRATZ, Constant. Société anonyme des usines Peters-Lacroix, à
Hareu, près Bruxelles. (Belgique).
FAUCONNIER, Alphonse. Société des anciens Etablissements Desfossé
et Karth, à Paris. (France).
HAMMELS, Joseph. Maison Benda, Georges et frères, à Paris.
(France).
PRADIER, Armand. Maison Petitjean, Joseph, Paris. (France).

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

MM. DALBERGUE. Maison Follot, Charles, à Paris.	(France).
GILLET, Victor. Maison Petitjean, Joseph. Paris.	(France).
HUGUET. Maison Grantil, J., à Châlons-sur-Marne.	(France).



CONCLUSIONS

On aurait dû supposer que la Classe 68 appellerait à Liège une importante affluence d'exposants de plusieurs nations. La clientèle belge, très éprise du confort intérieur, consomme une quantité importante de papiers peints, dans les qualités moyennes surtout. Il y a en Belgique d'importantes fabriques, mais elles sont loin de suffire à la consommation locale et il s'y fait surtout de France et d'Allemagne une assez grosse importation. L'occasion était donc bonne pour nombre d'industriels de faire connaître leurs articles et de conquérir de nouveaux débouchés.

Des quatre nations qui figurèrent à Liège, Allemagne, Belgique, France, Russie, la France seule fit un effort et se vit représentée par un nombre notable d'exposants et une extrême variété de produits, affirmant son incontestable supériorité. Encore est-il permis de s'étonner que beaucoup d'exposants français aient borné leurs envois aux types courants qui correspondaient bien aux demandes qui pouvaient leur être adressées mais laissaient un peu froid le gros public. Il est bon de trouver dans une Exposition quelques exemples d'articles un peu supérieurs ne figurant pas, et pour cause, dans les collections habituelles du commis voyageur. Je sais qu'il est difficile aujourd'hui d'innover, que les Expositions sont fréquentes et que les fabricants reculent devant les frais énormes qu'entraîne la création de modèles spéciaux dont la vente est presque nulle.

Pourtant, sans frais supplémentaires, certains auraient pu varier

leurs panneaux par l'addition de quelques articles un peu supérieurs à ceux de la vente courante.

A ces réserves près, la supériorité de la fabrication française se révélait éclatante, trop peut-être, car on aurait aimé faire de plus complètes comparaisons et voir l'effort de certaines nations se manifester de façon un peu moins modeste.

